



DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DISPOSITIF PASS FÊTES-PRO 2025

Dans le cadre du dispositif « Pass Fêtes » mis en place par la commune de Bayonne, les professionnels et/ou commerçants exerçant une activité dans le périmètre de sécurité du dispositif « Pass Fêtes » ou devant y accéder pour exercer leur activité, peuvent retirer gratuitement des bracelets pour eux-mêmes ainsi que leurs collaborateurs. Ces bracelets visent à permettre l'exercice de leur activité, à partir du vendredi matin, 10h00, des Fêtes de Bayonne.

Cette disposition est valable uniquement pour les professionnels et les employés **effectivement mobilisés** durant la période des fêtes et dont l'activité nécessite d'accéder au périmètre fermé, que leur établissement soit situé à l'intérieur ou à l'extérieur dudit périmètre.

Par la présente, je soussigné(e),

Nom / Raison sociale :

Adresse de l'établissement :

N° de téléphone :

Déclare sur l'honneur que :

- mon activité professionnelle sera maintenue pour la période, entre le **vendredi 11 juillet à 10h00 et le dimanche 13 juillet à 00h00**, correspondant à la période de validité du dispositif « Pass Fêtes » ;
- mon activité nécessite d'entrer dans le périmètre du dispositif « Pass Fêtes » ;
- les bracelets demandés sont exclusivement destinés aux membres de mon personnel **effectivement en poste** pendant cette période ;
- Je m'engage à ne pas céder ou distribuer ces bracelets à des tiers non concernés.

Je reconnais :

- avoir reçu Bracelets Pass Fêtes-Pro gratuits ;
- toute **fausse déclaration** (établissement fermé, personnel non concerné) entraînera le remboursement à la commune de Bayonne de l'ensemble des bracelets indûment délivrés ;
- en cas de contrôle par les services compétents de la mairie, je pourrai être tenu(e) de fournir **les plannings de travail ou toute preuve d'activité effective** sur la période mentionnée précédemment.

Je suis informé(e) que toute fraude constatée pourra faire l'objet **de sanctions administratives**, voire de poursuites pénales conformément aux articles 441-1 et suivants du Code pénal relatifs à la fausse déclaration.

Fait à Bayonne, le : /..... /.....

Signature du professionnel/commerçant